

|   |                      |                    |
|---|----------------------|--------------------|
| Valeurs mobilières autres que les fonds fédéraux... | 6,692,872            | 6,867,457          |
| Valeurs de chemins de fer.....                      | 6,293,201            | 6,669,111          |
| Prêts sur titres et valeurs.....                    | 16,004,117           | 15,393,396         |
| Escomptes et avances.....                           | 191,995,277          | 193,311,856        |
| Prêts aux gouvernements.....                        | 2,194,081            | 1,649,353          |
| Effets en souffrances.....                          | 2,489,155            | 2,126,470          |
| Immeubles.....                                      | 1,084,882            | 1,092,413          |
| Hypothèques.....                                    | 804,027              | 811,581            |
| Immeubles occupés par les banques.....              | 4,533,311            | 4,548,611          |
| Autres valeurs.....                                 | 1,451,033            | 1,655,536          |
| <b>Totaux, actif.....</b>                           | <b>\$283,069,561</b> | <b>286,543,931</b> |

**ACTUALITÉS**

Quoique l'exercice 1891-92 ait été bon pour la plupart des banques, il en est quelques unes qui n'ont pas aussi bien réussi. Ainsi, les bénéfices nets de la Banque des Marchands ont été :

|                        |                    |
|------------------------|--------------------|
| En 1890-91.....        | \$579,470.20       |
| En 1891-92.....        | 530,247.17         |
| <b>Diminution.....</b> | <b>\$49,223.03</b> |

La banque a payé en 1891-92 comme l'année précédente 7 p. c. de dividende; mais elle a porté au fonds de réserve :

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| En 1891.....           | \$175,000        |
| En 1892.....           | 125,000          |
| <b>Diminution.....</b> | <b>\$ 50,000</b> |

Le fonds centingent, et la balance de profits et pertes se comparent comme suit :

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| En 1891.....           | \$147,700.11     |
| En 1892.....           | 79,533.28        |
| <b>Diminution.....</b> | <b>68,256.83</b> |

Une autre diminution malheureuse c'est celle des dépôts en compte courant :

|                        |                     |
|------------------------|---------------------|
| En 1891.....           | \$2,615,177.10      |
| En 1892.....           | 2,522,246.80        |
| <b>Diminution.....</b> | <b>\$ 92,930.30</b> |

Les dépôts portant intérêt ont augmenté ainsi que la circulation et les escomptes. La banque a fait plus d'affaires et a moins gagné que l'année dernière.

**La taxe des écoles.**

(Suite)

Examinons si cette plainte est fondée :

Les Commissaires d'écoles sont tenus de rendre compte au Gouvernement de leurs recettes et de leurs dépenses, deux fois par année, de plus, en addition au rapport semi-annuel qu'ils sont tenus de faire, ils sont obligés d'adresser au Gouvernement et aux contribuables, un rapport annuel de toutes leurs recettes et dépenses, lequel doit avoir trait à l'instruction publique et aux statistiques. Ce rapport a été régulièrement fait tous les ans, adressé au gouvernement, publié dans le journal de l'instruction publique et dans le rapport annuel du Surintendant. De plus, le Bureau le fait parvenir aux Echevins de la cité de Montréal et à la presse, qui peut le publier en tout ou en partie.

3° Les Commissaires auraient dû s'adresser à la corporation avant de demander l'augmentation de la taxe au gouvernement.

Ni le Bureau des Commissaires, ni la corporation, n'ont le droit de changer le taux de la taxe scolaire à Montréal : c'est le gouvernement seul qui a ce pouvoir; voilà pourquoi les Commissaires, voyant que les revenus étaient insuffisants, se sont adressés directement au gouvernement, et non pas à la corporation qui a tort de se trouver froissée de ce procédé.

Il est donc établi que les commissaires d'écoles ont respecté la loi en tous points; ce respect de la loi a toujours été leur ligne de conduite et le sera encore dans l'avenir, quelques modifications que le gouvernement juge à propos d'apporter.

Nous avons l'honneur d'être, Messieurs les Contribuables, Vos très humbles serviteurs.

A. L. SENTENNES, P. S. S., Prés.  
L. D. A. MARÉCHAL, V. G.  
EBHEVIN R. PRÉFONTAINE, M. P.  
A. S. HAMELIN,  
J. H. SEMPLÉ,  
F. L. BÉIQUE.

Commissaires d'écoles

**Renseignements Commerciaux**

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Edward J. Mahon, pâtissier de Montréal, a cessé de faire affaires sous la raison sociale "The Windsor Bakery Co."

La société "Lacoste Belleau & Rollin" ferronneries, Montréal, composée de M. Arthur Lacoste et de Achille F. Belleau, a été dissoute le 2 mai 1892.

La société "Phoenix Brewing Company" Montréal, composée de Henry H. Langton et de Charles Fordney a été dissoute le 7 juin 1892.

La société "Paillé & Lefebvre" menuisiers, Montréal, composée de Avila Paillé et Albert S. Lefebvre a été dissoute le 14 juin 1892.

La société "The Ontario & Manitoba Milling Agency" Montréal, composée de Edmond Denis, de Montréal et de Edouard Denis, de St George d'Henryville, a été dissoute le 17 juin 1892.

La société "Dionne & Cie" boucherie etc., Montréal, composée de Auguste Dionne et de Thomas Dionne, a été dissoute en octobre 1891.

La société "La Compagnie Electrique St Jean Baptiste" composée de Israël Charbonneau et Eustache Paré a été dissoute le 1er juin 1892.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

"Lacoste & Lacoste" charbon, Montréal. Arthur et Joseph Lacoste; depuis le 2 mai 1892.

"J. A. Landry & Cie." agents de manufacturiers, Montréal. Joseph Anselme Landry et Alfred Giard; depuis le 1er mai 1892.

"Desrochers & Paquette" carrossiers, Montréal. Siméon Desrochers et Edouard Paquette; depuis le 30 mai 1892.

"O. Trépanier & Cie." charbons, bois, etc., Ste Cunégonde. Joseph Trépanier de Ste Cunégonde et Onésime Trépanier de Montréal; depuis le 1er juin 1892.

"Audet & Gratton" entrepreneurs menuisiers, Montréal. Antoine Audet et Louis Gratton; depuis le 2 mai 1892.

"N. O. Rochon et Cie," peintres décorateurs, Montréal. Nephtali Octave Rochon et J. R. Edgar Auclair; depuis le 1er juin 1892.

"Union Society," constituée par acte

exécuté à Londres le 10 juillet 1895, sous les lois de l'empire; siège social 81 Cornhill, Londres; bureau principal, pour la province, Montréal. Thomas L. Morrissey, agent.

"La compagnie Electrique St-Jean-Baptiste," Montréal, Israël Charbonneau, Joseph Giard, Eustache Paré, Damien Lalonde, Joseph Lalonde depuis le 1er juin 1892.

RAISONS SOCIALES.

"A. M. de Chatelard et Cie," banquiers et journalistes, Montréal, Frs d'Assise de Chatelard, seul, à partir du 23 juin 1892.

"The Instantaneous Freezer Co," manufacturiers, Montréal, dame Harriet Tabor, épouse de Amaza Feathers, seule, depuis le 21 mai 1892.

"The Windsor Bakery Co," boulangerie et pâtisserie, Montréal, James Gooley, seul depuis le 2 mai 1892.

"C. W. Scriver et Co," commission, Montréal, Chales Wilton Scriver, seul, depuis le 27 juin 1892.

"Canada Paper Box Manufacturing Co," fabricant de boîtes en papier, Montréal, Arthur Bell, seul, depuis le 23 juin 1892.

"The Kootenay Mining Investment Co," Montréal, William Henry Lynch, de Ainsworth, C. A., seul, depuis le 27 juin 1892.

COMMANDITES

"The W. P. Cole Shade Company," Wm. P. Cole, de Montréal, et Clark D. Field, de Boston, associés gérants et Wm F. Robertson, de Montréal, commanditaire ayant fourni \$1,000; du 20 juin 1892 au 20 juin 1893.

DEMANDE DE SEP. DE BIENS.

Dame Eugénie Lemesurier Falla, épouse de Walter Edward Labas, journalier de Montréal.

DIVIDENDES DE FAILLITES.

Dans l'affaire de Frs Bourguoin, de Tadoussac, troisième dividende payable à partir du 11 Juillet, N. Matte, curateur.

Dans l'affaire de John Le Boutillier & Cie, du Bassin de Gaspé; premier dividende payable à partir du 14 Juillet, Nap. Matte et C. S. LeBoutillier, curateurs.

Dans l'affaire de Melle Amélia Kinsella; premier et dernier dividende payable à partir du 12 Juillet.

Dans l'affaire de F.-X. Lessard de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 12 Juillet, David Seath, Curateur.

Dans l'affaire de L. P. Méthot, de Fraserville; premier et dernier dividende payable à partir du 12 Juillet, David Seath, curateur.

Dans l'affaire de J. E. Trottier, de Normandin; premier et dernier dividende payable à partir du 11 Juillet, H. A. Bédard, Curateur.

Dans l'affaire de Nérée Gagnon; premier et dernier dividende payable à partir du 11 Juillet, F. Valentino, curateur.

Dans l'affaire de Hubbell & Brown, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 11 Juillet, A. F. Riddell, curateur.

Dans l'affaire de Félix Gourdeau, de Québec; dividende sur produit de ventes d'immeubles, payable à partir du 12 Juillet, D. Arcand, curateur.

CURATEURS

MM. Fulton & Richards ont été nommés-curateurs à la faillite de Graves & Rolin de Montréal.

FAILLITES.

Montréal.—Edward W. Beuthner, manufacturier, a reçu une demande de cession.

MM. Day & DeBlois, fondateurs, ont fait cession à la demande de MM. Drummond, McCall & Co.

Passif environ \$30,000. Assemblée des créanciers le 2 juillet, Bury.—Francis Gallagher, hôtelier, a fait cession de ses biens.

Montréal.—M. H. Kellert, confections, a convoqué une assemblée de ses créanciers. Passif \$11,843.

**L'ECONOMISTE FRANÇAIS**

**Sommaire de la livraison du 11 juin, 1892.**

PARTIE ECONOMIQUE

Le Congrès international des ouvriers mineurs : de la prétention à l'uniformité dans le monde entier du régime du travail, p. 737.

Le mouvement économique et financier aux Etats-Unis : la loi sur la corruption électorale dans l'état du Connecticut; les taxes sur les compagnies et les sociétés anonymes dans l'Etat de New-York, p. 730.

L'assurance ouvrière en dehors de l'Etat : la Caisse syndicale d'assurance mutuelle des Forges de France, p. 740.

Lettre d'Espagne : le *modus vivendi* franco-espagnol et les négociations en cours avec les diverses puissances, p. 741.

Les discussions de la Société d'économie politique de Paris : de la productivité des capitaux nouveaux et du taux de l'intérêt dans les vieilles sociétés, p. 744.

Une monographie de grand ville, p. 746.

Le budget de l'empire d'Allemagne, p. 747.

Correspondance : le maximum des dépôts des Caisses d'épargne, p. 748.

L'imposition moyenne par tête, p. 748.

Revue économique, p. 749.

Nouvelles d'outre mer : Brésil, République Argentine, p. 750.

Tableaux comparatifs des importations et des exportations de marchandises pendant les quatre premiers mois des neuf dernières années, des importations et des exportations de métaux précieux; de la navigation et du rendement des droits de douane pendant les quatre premiers mois des années 1890, 1891 et 1892.

PARTIE COMMERCIALE

Revue générale p. 750.—Sucres, p. 752

—Prix courant des métaux sur la place de Paris, p. 752. —Correspondances particulières : Lyon, Bordeaux, Marseille, Le Havre, p. 752.

REVUE IMMOBILIÈRE

Adjudications et ventes amiables de terrains et de constructions à Paris et dans le département de la Seine, p. 753

PARTIE FINANCIÈRE

Banque de France. Banque d'Angleterre.—Tableau général des valeurs.—Marché des capitaux disponibles. Marché anglais.—Rentes françaises.—Obligations municipales. — Obligations diverses : Est de l'Espagne.—Action des chemins de fer : Chemins Espagnols.—Institution de crédit.—Fonds étrangers Italie, Espagne, Portugal.—Valeurs diverses; Voitures de Paris—Assurances.—Renseignements financiers; Recettes des Omnibus de Paris, des Voitures de Paris et du Canal de Suez.—Changes.—Recettes hebdomadaires des chemins de fer, p. 753 à 763.

L'abonnement pour les pays faisant partie de l'Union postale est : un an, 44 fr.; six mois, 22 fr.

S'adresser aux bureaux, cité Bergère 2, à Paris.